



N° d'épreuve FFM _____ **150**
Moto-Club _____ **LAGUEPIE-MOTO-CLUB**
N° d'affiliation _____ **C0481**
Date _____ **31 juillet 2022**
Lieu _____ **Laguépie (82)**
Organisateur technique - **076292 - M VIGNALS JEAN FRANCOIS**
E-mail _____ **colette.donat@wanadoo.fr**
Téléphone _____ **06 85 52 72 10**

MOTOCROSS CDF MINIVERT

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	LMOC - M ASSALIT JEAN-LOUIS	Licence : 158338
Délégué FFM (Président du Jury)	FFM - M COMAS CHRISTOPHE	Licence : 007077
Membre du Jury	LMOC - M VINZELLE LAURENT	Licence : 064573
Membre du Jury	LMOC - M BLANC JEAN-PAUL	Licence : 039460
Educateur FFM	FFM - M POURCEL SEBASTIEN	Licence : 019989
Commissaire technique responsable	FFM - M MIVELAZ GUY	Licence : 235860
Responsable du chronométrage	FFM - Mme NARVOR SANDRINE	Licence : 139189

Article 3 Catégories & Engagements

Minivert 65

Age ----- De 8 à 11 ans
Licences ----- Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée ----- 65cc
Plaques ----- Numéro blanc sur fond bleu

Minivert 85

Age ----- De 9 à 12 ans
Licences ----- Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée ----- 85cc
Plaques ----- Numéro blanc sur fond bleu

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes ne devront pas avoir 12 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2011) pour les 65cc et 13 ans pour les 85cc (né au plus tard en 2010).*

🏆 Récompenses :

Une coupe sera offerte aux trois premiers du classement de la journée pour chacune des catégories.



Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical	Docteur Jean-Michel Sab		
Nombre de secouristes	12	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	Montauban (82)	Temps de trajet (en min)	40

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Circuit Joël Robert (config. principale)**
 Adresse **La Vianie, 82250 Laguépie**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1 680 m**
 Largeur minimum de la piste **7 m**
 Largeur de la grille **45 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **95 m**
 Nombre d'OCP* **17**
 *Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **54**
 En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

 Date : **Le 13/04/2022**

LAGUEPIE MOTO CLUB
 Le Président
Jean-François VIGNALS


Visa de la Ligue

 Date : **13/04/2022**
Patrick Malric


Visa de la FFM

 Date : **05/05/2022**
 Numéro : **22/0385**




N° d'épreuve FFM -----	150	Club -----	LAGUEPIE-MOTO-CLUB
Date -----	31 juillet 2022	N° d'affiliation -----	C0481
Lieu -----	Laguépie (82)	Organisateur technique -	076292 - M VIGNALS JEAN FRANCOIS
Téléphone -----	06 85 52 72 10	Email -----	colette.donat@wanadoo.fr

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le règlement de la Commission Motocross Occitanie 2022 est disponible sur www.lmoc.fr/reglement-motocross-2022/

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Directeur de course -----	158338 - M ASSALIT JEAN-LOUIS -----	Désignation LMOC
Président du Jury (Délégué FFM) -----	007077 - M COMAS CHRISTOPHE -----	Désignation FFM
Président du Jury (LMOC) -----	016304 - M MALRIC PATRICK -----	Désignation LMOC
Membre du Jury -----	064573 - M VINZELLE LAURENT -----	Désignation LMOC
Membre du Jury -----	039460 - M BLANC JEAN-PAUL -----	Désignation LMOC
Commissaire technique responsable -----	235860 - M MIVELAZ GUY -----	Désignation FFM
Commissaire technique -----	296919 - Mme TOURNIE MARIANNICK -----	Désignation LMOC
Commissaire technique -----	340935 - M DELLAC ANDRE -----	Désignation LMOC
Responsable du chronométrage -----	139189 - Mme NARVOR SANDRINE -----	Désignation FFM
Chronométreur -----	009879 - Mme FABIEN DANIELE -----	Désignation FFM
Chronométreur -----	009880 - M FABIEN PIERRE -----	Désignation FFM
Chronométreur -----	028290 - Mme VOISIN VALERIE -----	Désignation FFM
Educateur FFM -----	019989 - M POURCEL SEBASTIEN -----	Désignation FFM
Responsable parc coureur -----	244068 - M BORNANCIN DIDIER -----	Désignation Club

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Tarifs des inscriptions dans le règlement de la Commission Motocross Occitanie 2022 (article 4.1) et sur <https://ffm.engage-sports.com/>
 Le coût de la location du transpondeur est inclus. Le transpondeur est prêté par la LMOC au pilote. En cas de non-retour du transpondeur à la fin de l'épreuve, le pilote devra le renvoyer par colissimo sous 48h. A défaut, une facture d'un montant de 200€ lui sera envoyée en lettre recommandée avec accusé de réception. Voir le règlement complet sur www.lmoc.fr

CATEGORIE	DESCRIPTION
Championnat de France Minivert	Voir règlement particulier
Coupe de la ville	Age ----- Dès 13 ans (NJ3C / NCO / LUE / INT) Cylindrée ----- Dès 125cc 2T (-15 ans : 125cc 2T ou 150cc 4T)





ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée : Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : **NON** OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus).

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs : Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe. Les participants mineurs disposent d'une autorisation parentale.

Contrôles techniques : Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical--	Docteur Jean-Michel Sab		
Nombre de secouristes-----	12	Nombre d'ambulance(s) -----	2
Hôpital le plus proche -----	Montauban (82)	Temps de trajet (en min)-----	40 min

ARTICLE 7 LE SITE DE PRATIQUE

Nom du site-----	Circuit Joël Robert (config. principale)		
Adresse-----	La Vianie, 82250 Laguépie		
Longueur du circuit-----	1 680 m	Largueur minimale-----	7 m
Largeur de la grille de départ-----	45 m	Longueur de la ligne droite de départ --	95 m
Nombre de commissaires de piste--	17 OCP		
Capacité Moto -----	54 aux essais	45 en manche	

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en responsabilité civile organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB	VISA DE LA LIGUE	VISA DE LA FFM
Date : Le 13/04/2022	Date : 13/04/2022	Date : 05/05/2022 Numéro : 22/0385
 LAGUEPIE MOTO CLUB Le Président Jean-François VIGNALS	 Patrick Malric 	



HORAIRES PREVISIONNELS
VERSION 2 groupes 85 et 2 groupes 65

Samedi 30 juillet 2022

15h00 – 20h00 ----- Contrôles administratifs et contrôles techniques

Dimanche 31 juillet 2022

heure de début	heure de fin	déroulement	catégorie(s) concernée	duré
Samedi				
15h00	20h00	Contrôle administratif Minivert		
15h00	20h00	Contrôle Technique Minivert		
18h30		Briefing Minivert pré grille		
Dimanche				
7h00	7h45	Contrôle administratif ligue		
7h00	7h50	Contrôle Technique ligue		
8h00	8h15	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
8h20	8h35	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
8h40	8h50	Essai libre	Minivert 85 GrA	10 min
8h55	9h05	Essai libre	Minivert 85 GrB	10 min
9h10	9h20	Essai libre	Minivert 65 GrA	10 min
9h25	9h35	Essai libre	Minivert 65 GrB	10 min
ENTRACTE				
9h50	10h05	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
10h10	10h25	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
10h30	10h45	Essai chrono	Minivert 85 GrA	15 min
10h50	10h55	Test départ		
11h00	11h15	Essai chrono	Minivert 85 GrB	15 min
11h20	11h25	Test départ		
11h30	11h45	Essai chrono	Minivert 65 GrA	15 min
11h50	11h55	Test départ		
12h00	12h15	Essai chrono	Minivert 65 GrB	15 min
12h20	12h25	Test départ		
REPAS				
13h35	13h55	1ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
14h00		Tour Reconnaissance		
14h10	14h30	1ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
14h35		Tour Reconnaissance		
14h45	15h05	1ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
ENTRACTE				
15h25	15h45	1ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
15h50		Tour Reconnaissance		
16h00	16h20	2ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
16h25		Tour Reconnaissance		
16h35	16h55	2ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
16H55		remise de prix Minivert		
17h10	17h30	2ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
17h35	17h55	2ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
18h10		remise de prix		
18h15		réunion de jury		
20h00		fin d'épreuve		





HORAIRES PREVISIONNELS
VERSION 1 groupe 85 et 1 groupe 65

Samedi 30 juillet 2022

15h00 – 20h00 ----- Contrôles administratifs et contrôles techniques

Dimanche 31 juillet 2022

heure de début	heure de fin	déroulement	catégorie(s) concernée	duré
Samedi				
15h00	20h00	Contrôle administratif Minivert		
15h00	20h00	Contrôle Technique Minivert		
18h30		Briefing Minivert pré grille		
Dimanche				
7h00	7h45	Contrôle administratif ligue		
7h00	7h50	Contrôle Technique ligue		
8h00	8h15	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
8h20	8h35	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
8h40	8h55	Essai libre	Minivert 85	15 min
9h00	9h15	Essai libre	Minivert 65	15 min
ENTRACTE				
9h45	10h00	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
10h05	10h20	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
10h25	10h40	Essai chrono	Minivert 85	15 min
10h45	10h50	Test départ		
10h55	11h10	Essai chrono	Minivert 65	15 min
11h15	11h20	Test départ		
REPAS				
13h35	13h55	1ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
14h00		Tour Reconnaissance		
14h10	14h30	1ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
14h35		Tour Reconnaissance		
14h45	15h05	1ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
ENTRACTE				
15h25	15h45	1ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
15h50		Tour Reconnaissance		
16h00	16h20	2ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
16h25		Tour Reconnaissance		
16h35	16h55	2ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
16H55		remise de prix Minivert		
17h10	17h30	2ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
17h35	17h55	2ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
18h10		remise de prix		
18h15		réunion de jury		
20h00		fin d'épreuve		





HORAIRES PREVISIONNELS
VERSION 2 groupes 85 et 1 groupe 65

Samedi 30 juillet 2022

15h00 – 20h00 ----- Contrôles administratifs et contrôles techniques

Dimanche 31 juillet 2022

heure de début	heure de fin	déroulement	catégorie(s) concernée	duré
Samedi				
15h00	20h00	Contrôle administratif Minivert		
15h00	20h00	Contrôle Technique Minivert		
18h30		Briefing Minivert pré grille		
Dimanche				
7h00	7h45	Contrôle administratif ligue		
7h00	7h50	Contrôle Technique ligue		
8h00	8h15	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
8h20	8h35	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
8h40	8h50	Essai libre	Minivert 85 GrA	10 min
8h55	9h05	Essai libre	Minivert 85 GrB	10 min
9h10	9h25	Essai libre	Minivert 65	15 min
ENTRACTE				
9h45	10h00	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
10h05	10h20	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
10h25	10h40	Essai chrono	Minivert 85 GrA	15 min
10h45	10h50	Test départ		
10h55	11h10	Essai chrono	Minivert 85 GrB	15 min
11h15	11h20	Test départ		
11h25	11h40	Essai chrono	Minivert 65	15 min
11h45	11h50	Test départ		
REPAS				
13h35	13h55	1ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
14h00		Tour Reconnaissance		
14h10	14h30	1ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
14h35		Tour Reconnaissance		
14h45	15h05	1ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
ENTRACTE				
15h25	15h45	1ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
15h50		Tour Reconnaissance		
16h00	16h20	2ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
16h25		Tour Reconnaissance		
16h35	16h55	2ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
16H55		remise de prix Minivert		
17h10	17h30	2ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
17h35	17h55	2ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
18h10		remise de prix		
18h15		réunion de jury		
20h00		fin d'épreuve		





HORAIRES PREVISIONNELS
VERSION 1 groupe 85 et 2 groupes 65

Samedi 30 juillet 2022

15h00 – 20h00 ----- Contrôles administratifs et contrôles techniques

Dimanche 31 juillet 2022

heure de début	heure de fin	déroulement	catégorie(s) concernée	duré
Samedi				
15h00	20h00	Contrôle administratif Minivert		
15h00	20h00	Contrôle Technique Minivert		
18h30		Briefing Minivert pré grille		
Dimanche				
7h00	7h45	Contrôle administratif ligue		
7h00	7h50	Contrôle Technique ligue		
8h00	8h15	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
8h20	8h35	Essai libre	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
8h40	8h55	Essai libre	Minivert 85	15 min
9h00	9h10	Essai libre	Minivert 65 GrA	10 min
9h15	9h25	Essai libre	Minivert 65 GrB	10 min
ENTRACTE				
9h45	10h00	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe A	15 min
10h05	10h20	Essai chrono	Coupe de la Ville Groupe B	15 min
10h25	10h40	Essai chrono	Minivert 85	15 min
10h45	10h50	Test départ		
10h55	11h10	Essai chrono	Minivert 65 GrA	15 min
11h15	11h20	Test départ		
11h25	11h40	Essai chrono	Minivert 65 GrB	15 min
11h45	11h50	Test départ		
REPAS				
13h35	13h55	1ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
14h00		Tour Reconnaissance		
14h10	14h30	1ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
14h35		Tour Reconnaissance		
14h45	15h05	1ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
ENTRACTE				
15h25	15h45	1ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
15h50		Tour Reconnaissance		
16h00	16h20	2ère manche	Minivert 85	15 min + 1T
16h25		Tour Reconnaissance		
16h35	16h55	2ère manche	Minivert 65	15 min + 1T
16H55		remise de prix Minivert		
17h10	17h30	2ère manche	Coupe de la Ville B	15 min + 1T
17h35	17h55	2ère manche	Coupe de la Ville A	15 min + 1T
18h10		remise de prix		
18h15		réunion de jury		
20h00		fin d'épreuve		

